

Le propriétaire de la tour Chrysler devra verser plus de 37 millions de livres à son épouse française pour leur divorce

Par Le Figaro avec AFP

Publié le 14/11/2022 à 23:56,

Mis à jour le 15/11/2022 à 06:23

[Écouter cet article](#)

00:00/02:23



Le train de vie opulent du couple a été passé au crible par le tribunal. ANGELA WEISS/AFP

Michael Fuchs et Alvina Collardeau-Fuchs se battent devant un tribunal de Londres autour de la pension alimentaire que le milliardaire devra verser à sa future ex-compagne.

Le milliardaire propriétaire de l'emblématique tour Chrysler à New York devra verser à son épouse française plus de 37 millions de livres (42 millions d'euros) dans le cadre du règlement de leur divorce, a décidé la justice britannique lundi. Michael Fuchs, 62 ans, et Alvina Collardeau-Fuchs, 47 ans, se sont mariés à New York en 2012 et ont eu deux enfants. Désormais en instance de divorce, ils se battent devant un tribunal de Londres, où se trouve leur résidence, autour de la pension alimentaire que le milliardaire, originaire d'Allemagne mais étant parti vivre aux États-Unis dans les années 1990, devra verser à l'ancienne journaliste.

Leur train de vie opulent a été passé au crible par le tribunal. Voyages en avions privés ou première classe, multiples propriétés de luxe dans les Hamptons, New York, Paris, Miami, au Cap d'Antibes, Capri ou Londres, l'argent «*n'a jamais été un problème*» pour le couple, a montré la procédure. À New York, la société de Michael Fuchs possède notamment la célèbre tour Chrysler, en plein cœur de Manhattan.

Dans le cadre de leur divorce, la Française réclamait plus de 45 millions de livres en vertu du contrat pré-nuptial conclu par le couple, quand les avocats du milliardaire lui proposaient 30 millions. Fuchs devra notamment payer pour les frais de scolarité des enfants et le salaire d'une babysitter, fixé à un maximum de 100.000 livres par an, a

décidé le juge.

Le milliardaire avait estimé devoir verser 350.000 livres par an pour ses deux enfants, et non les 1,2 million demandés par leur mère. Il a fait valoir qu'il ne voulait pas qu'ils vivent dans un trop grand luxe qui pourrait les rendre «*blasés*», ajoutant qu'il souhaitait au contraire qu'ils «*apprennent la valeur de l'argent*». Autre sujet de discorde: les dépenses d'Alvina Collardeau-Fuchs depuis leur séparation. Elles ont grimpé à 270.000 dollars sur un mois, poussant Michael Fuchs à tenter de lui imposer une limite de 20.000 dollars. Les dépenses en frais d'avocat pour leur divorce - qui ont atteint au total 4,3 millions de livres - sont dans la lignée des «*habitudes de dépenses sans contrainte*» du couple, a noté le juge.

À VOIR AUSSI -Fusillade aux États-Unis: trois morts et deux blessés